



Contre-jour

Iran : les enjeux des élections législatives

par Fariba Adelkhah
et Jean-François Bayart

O n entend souvent dire que Mohammad Khatami – élu président de la République en mai 1997 par 69 % des suffrages exprimés

alors qu'il apparaissait comme l'outsider face au candidat des conservateurs, le président du Parlement Ali-Akbar Nategh Nouri – incarnerait une volonté de rupture du système islamique instauré au lendemain de la Révolution de 1979. Il serait en quelque sorte le représentant de l'opposition au régime, bien qu'il en occupe l'une des principales fonctions, et serait à ce titre condamné à l'impuissance du tribun. Pourtant rien, dans son parcours, ne permet de mettre en doute son adhésion à une République islamique qu'il n'a cessé de servir avec fidélité et abnégation. Lieutenant de l'un de ses principaux idéologues, l'ayatollah Beheshti assassiné en 1981, nommé responsable de la plus grande maison de presse de l'époque, *Keyhan*, à son retour d'exil au lendemain de la Révolution, élu député en 1980 avec 82 % des voix dans sa ville natale, Ardakan, il a brièvement siégé au Parlement, avant d'être nommé ministre de la Guidance islamique par Ali Khamenei, puis par Hachemi Rafsandjani. Un poste où il sut s'attirer la sympathie des intellectuels par son ouverture d'esprit, mais dont il dut démissionner sous la pression de la majorité parlementaire conservatrice en 1992. Il s'effaça sans tapage pour prendre la tête de la Bibliothèque nationale. Ce fut à la surprise générale, et un peu par défaut – l'ancien Premier ministre Mir Hossein Moussavi s'étant récusé – qu'il fut choisi comme candidat à l'élection présidentielle de 1997 par la gauche, puis par les Serviteurs de la reconstruction, la mouvance rafсандjaniste. Ni ses soutiens, ni son discours de campagne n'étaient en porte-à-faux avec l'idéologie et les lois de la République islamique. Simplement, sa volonté d'instaurer un État de droit respectueux de la « société civile » et acquis à la « participation publique », par référence au modèle de la cité idéale de Médine, semblait à la fois renouer avec les idéaux de la Révolution, préserver la société de l'arbitraire, prendre acte de son dynamisme grandissant et être un gage de modernité en opposant l'ordre des règles (*zâbeteh*) à la prééminence traditionnelle des liens (*râbeteh*). Son style personnel, la vigueur de la mobilisation de ses partisans – singulièrement des femmes

et des jeunes, voire des adolescents –, le professionnalisme et l'audace de sa campagne firent le reste. Mais, là aussi, l'événement s'est inscrit dans une certaine continuité puisque les législatives de 1996 avaient déjà été marquées par de telles innovations.

En d'autres termes, Mohammad Khatami est un acteur de la recomposition et de la modernisation de la République islamique, beaucoup plus que son challenger libéral-démocrate – ou au contraire que son ultime sauveur, en tant que réformateur cosmétique, sur le mode « blanc turban - turban blanc ». Aussi l'enjeu de la prochaine consultation ne se réduit-il pas à une alternative mécanique entre le camp du changement et celui de la réaction, dont les champions respectifs seraient la gauche et la droite. Certes, l'hypothèse d'une véritable démocratisation de la République se trouvera soit confortée, soit affaiblie par le résultat qui sortira des urnes, et les conséquences en seront immenses non seulement pour le pays, mais aussi pour l'ensemble du monde arabo-musulman : ce qui se joue aujourd'hui en Iran peut se révéler aussi important dans ses répercussions que la Révolution de 1979, surtout maintenant que la susceptibilité de l'armée turque a fait tourner court le processus de conciliation entre les institutions kémalistes et le parti islamique. Néanmoins la gauche (ou les « modérés ») n'a pas le monopole du changement, ni la droite celui du conservatisme. D'une part, l'une et l'autre partagent les mêmes ressources de légitimation : l'islam, l'héritage de la lutte révolutionnaire, la fidélité à l'imam Khomeyni, le combat patriotique contre l'Irak dont les familles de martyrs portent la mémoire, la sauvegarde de l'indépendance nationale recouvrée en 1979. D'autre part, la négociation entre le changement et la continuité ne se déroule pas exclusivement dans le huis clos des institutions politiques et des luttes de factions, mais plus fondamentalement à tous les niveaux de la société : dans les guildes et les entreprises, dans le champ religieux, dans le monde associatif, dans les médias, dans la vie culturelle et sportive, dans les écoles et les universités, au sein des familles, dans les quartiers, les villages et les provinces, et jusque de part et d'autre des frontières, puisque la contrebande et les échanges transnationaux ont pris la forme d'un véritable mouvement social¹. Or, dans ces différentes instances, « modérés » et « radicaux » sont susceptibles de tenir des rôles différents et d'agir à front renversé : pour n'en donner qu'un exemple trivial, la Chambre de commerce, bastion de la droite sous la présidence de l'un des ténors du courant des *motalefeh*, n'en a pas moins autorisé une certaine liberté vestimentaire à son personnel féminin bien avant d'autres institutions tenues par les « modérés ». Reste alors à situer la joute électorale qui bat son plein dans son contexte à la fois politique et social.

Six mois après les manifestations étudiantes et leur répression brutale par les forces de l'ombre du régime, le président Khatami semble avoir conforté son avantage en ayant déjoué le piège qui lui avait été tendu. Aux yeux de la plupart

des Iraniens, l'interdiction, le 7 juillet, du journal de gauche *Salam*, accusé d'avoir divulgué un document confidentiel, était destinée à faire descendre dans la rue les plus fervents partisans de l'ouverture et à les pousser à la faute. La modération de leur protestation, dans un premier temps confinée à l'espace de la cité universitaire, aurait conduit les instigateurs de la manipulation à doubler leur mise en dévastant, pendant la nuit du 8 au 9 juillet, les dortoirs des étudiants et en rouant de coups leurs occupants. Mais cette ultime provocation n'a pas abouti, en dépit de la grève de solidarité déclenchée par les professeurs, de la mobilisation des universités de province – notamment à Tabriz et Ispahan – et surtout des débordements des nationalistes laïques, voire d'une partie de la gauche islamique, dont les slogans ont directement pris à partie le Guide de la Révolution lors de la manifestation du 12 juillet. Le mouvement est resté circonscrit. L'intervention musclée des milices ultras et de nombreux agents provocateurs aux allures bien peu estudiantines ont dissuadé la population de s'y associer. Et, en définitive, la contestation de juillet n'a jamais égalé, tant s'en faut, les grands transports de foule qui, les mois précédents, avaient accompagné l'élection de Mohammad Khatami, les prouesses de l'équipe iranienne de football durant le Mondial, ou les funérailles des époux Forouhar et des intellectuels assassinés par les services secrets, ni même l'émeute de Mashhad en 1992. Surtout, le président de la République a su tenir ses distances par rapport à une crise de toute évidence fomentée pour le perdre, tout en gardant le cap de ses réformes. Mettant dans la balance sa démission, le 10 juillet, il a obtenu du Guide de la Révolution que les forces de l'ordre ne répriment pas dans le sang les manifestations et qu'une enquête soit diligentée pour élucider les conditions dans lesquelles les militants *bezbollahi* avaient mis à sac la résidence universitaire. Son silence à l'heure de la reprise en main par les conservateurs a pu lui être reproché par certains de ses partisans, mais moins qu'on ne l'a dit dans la presse occidentale, et sa réserve a de toute façon été de courte durée. Dès le 29 juillet, à l'occasion d'une visite à Hamadan, il a solennellement réaffirmé ses objectifs et sa condamnation de toute justification de l'action violente au nom de l'islam.

Ébranlé et même peut-être désemparé par les critiques dont il a fait l'objet de la part des étudiants, Ali Khamenei a quant à lui exprimé une nouvelle fois son soutien à la politique du gouvernement et sa confiance en Mohammad Khatami. Le tandem institutionnel que forment traditionnellement le Guide de la Révolution et le président de la République, et sur lequel repose la stabilité du régime, s'est ainsi trouvé consolidé par la crise de juillet, parachevant une évolution déjà sensible depuis un an.

En revanche, la contre-offensive de la droite ultra, qui se reconnaît dans le courant des *motalefeh*, bien implanté dans le bazar, et qui bénéficie de l'appui au moins tactique d'une partie des services secrets et des populistes lésés dans leurs convictions mais aussi leurs intérêts par l'évolution de ces dernières années, a tourné court

et se solde pour elle par un désastre politique : les responsables de la police téhéranaise complices des *bezbollahi* (ou incapables d'endiguer leurs agissements) ont été sanctionnés ; une partie non négligeable des Gardiens de la Révolution a refusé d'endosser la mise en garde formulée en juillet à l'encontre du président Khatami par une vingtaine d'officiers et a réaffirmé son légalisme ; l'ayatollah Yazdi, le chef du pouvoir judiciaire, qui n'avait cessé depuis plusieurs années de saboter l'ouverture, a dû quitter ses fonctions conformément à l'annonce qui avait été faite dès le 16 juin, et il a été suivi par plusieurs de ses adjoints hostiles au nouveau cours ; Asadollâh Badamhtchian, le responsable de la Commission de l'article 10 qui donne aux partis leur agrément, a également été contraint de démissionner, permettant enfin aux Serviteurs de la reconstruction de recevoir l'autorisation de se constituer en parti ; autre proche des *motalefeh*, Mohsen Rafigh Doust, le président de la puissante Fondation des déshérités, a été remplacé par Mohammad Forouzandeh, un technocrate venu de la Défense mais sans affiliation politique précise, ce qui devrait priver la droite ultra de l'une de ses principales sources de financement occulte ; enfin, l'ayatollah Yazdi n'est pas parvenu à se faire élire à la tête de la Société du clergé combattant, dont la présidence est revenue à l'ayatollah Mahdavi-Kani, celui-là même qui en avait démissionné en 1995 pour marquer ses distances par rapport à une implication trop directe de l'institution religieuse dans les contingences de la vie politique. Dans ces conditions, il est peu probable qu'Ali Akbar Nategh Nouri retrouve la présidence du Parlement à l'issue du scrutin de février 2000, tant il apparaît comme le grand perdant de ces quatre dernières années et le principal responsable de la défaite de la droite devant les réformateurs.

Néanmoins, la voie reste semée d'embûches pour le président Khatami. Il devra continuer à composer avec le Guide de la Révolution. Celui-ci peut paradoxalement tirer parti de la relative banalisation de sa fonction, gagner en autonomie par rapport à la droite ultra et aux khatamistes, et poursuivre son jeu de bascule entre le conservatisme et la réforme, comme l'a montré sa nomination de trois clercs conservateurs – dont l'ayatollah Yazdi – lors du renouvellement partiel du Conseil des gardiens de la Constitution. Sa marge de manœuvre reste appréciable, en dépit des critiques dont il est l'objet de la part tant des réformateurs que du clergé et de la droite ultra, en dépit également de la tutelle voilée qu'exerce désormais sur lui la « commission d'enquête » de l'Assemblée des experts ; et ses ressources institutionnelles et financières – grâce à ses liens privilégiés avec les grandes fondations, l'Astan-e Qods, la National Iranian Oil Company – demeurent immenses.

Le président Khatami aura également à compter avec Ali Akbar Hachemi Rafsandjani. Certes, celui-ci a été étrangement discret pendant la crise de juillet et n'a pas réussi à prendre le contrôle de la Société du clergé combattant. Mais la présidence du Conseil de la défense de la raison d'État le met au centre du système,

dont il assure l'arbitrage, et lui confère *de facto* la qualité de dauphin, ou en tout cas de second, du Guide de la Révolution. Nombre d'observateurs voient en lui le futur président du Parlement, ce qui serait de nature à tempérer les ardeurs réformatrices du gouvernement Khatami, mais également à renforcer ce dernier face à la droite ultra. Cependant, on voit mal ce que gagnerait Hachemi Rafsandjani à occuper de nouveau une fonction qu'il a déjà assumée pendant près de dix ans et qui est somme toute moins élevée que celle de président de la République, qu'il vient de quitter. Seule une sérieuse dégradation de la situation politique pourrait l'amener à s'y résoudre, et sans doute à la condition de pouvoir cumuler le perchoir et la présidence du Conseil de la défense de la raison d'État, comme l'y autorise un amendement récent de la Constitution.

Enfin, les adversaires les plus déterminés du président Khatami n'ont pas désarmé malgré leurs revers successifs. Depuis le mois de juillet, ils ont redoublé d'agressivité contre la presse réformatrice. On ne peut exclure que ces batailles ouvertes dissimulent des manœuvres plus dangereuses dans les nombreuses zones d'ombre du régime, dans la mesure où la mise en cause du ministère du Renseignement dans les assassinats d'intellectuels n'a vraisemblablement pas permis le démantèlement complet des réseaux de déstabilisation de la transition.

Toutefois le rapport de forces, sur le plan politique, social, culturel et même peut-être économique, s'est irréversiblement retourné contre la droite ultra. Cette dernière, à la fois dans sa composante parlementaire et dans ses organisations occultes, appréhende désormais de perdre l'essentiel des acquis qu'elle a accumulés en vingt ans de République islamique, y compris à la jonction de la politique extérieure et du monde des affaires, dans les pays voisins de l'Iran (Doubäi, Liban, Pakistan, Chypre, Turquie), voire en Occident, par l'intermédiaire des grandes fondations, de leurs activités commerciales et de leurs privilèges fiscaux et cambiaires. Son isolement est d'autant plus grand que la droite conservatrice modérée est elle-même en pleine déshérence et s'est montrée incapable, depuis 1996, de se donner une organisation politique propre ou une expression stable sur le marché, devenu très compétitif, de la presse quotidienne. Le risque est donc grand de voir les ultras jouer leur va-tout à l'approche d'élections législatives qu'ils savent perdues d'avance.

Forts de leurs soutiens dans les multiples services de sécurité du régime et de leurs connexions avec les milices populistes, ils pourront s'efforcer de saboter le processus électoral en se livrant à différentes provocations, ou de le détourner en filtrant les candidatures des réformateurs grâce à leur emprise sur le Conseil des gardiens de la Constitution, ou encore en faisant de l'entrisme sur les listes khatamistes. Dès le mois d'août, le débat parlementaire sur les prérogatives du Conseil des gardiens de la Constitution en matière de sélection des candidats a donné un avant-goût des batailles de procédure qui se préparent. Dans les provinces, les partisans du président de la République continuent de souffrir d'un manque

d'organisation et d'implantation, alors même que les suffrages s'achètent souvent, en particulier dans les zones tribales (Baloutchistan, Kurdistan). Sauf retournement dramatique, l'hypothèse la plus plausible est donc une victoire des réformateurs tempérée par l'élection de nombre de conservateurs dissimulés derrière un faux-nez réformiste, et surtout d'indépendants. En effet, la percée des « autres penseurs » (*degar andish*), étrangers aux alignements factionnels classiques, représentant des forces vives de la société, et souvent plus jeunes – sans que pour autant ils soient forcément « khatamistes » –, a été le fait majeur des législatives de 1996 et des municipales de 1999. La latitude d'action du gouvernement en serait réduite d'autant, car l'expérience des dernières années a montré que le vote des indépendants au Parlement était assez imprévisible.

Or la République islamique est engagée dans une course de vitesse avec la société. Sa capacité d'adaptation est avérée depuis l'accession au pouvoir de Hachemi Rafsandjani en 1989, les élections législatives de 1996 et le triomphe de Mohammad Khatami en 1997. Mais les transformations sociales ne s'en trouvent pas ralenties, et le sentiment peut s'installer que les institutions politiques ont décidément toujours un train de retard par rapport aux attentes des citoyens. Trois d'entre elles sont susceptibles de délégitimer la République islamique si elles continuent de ne pas être satisfaites : la recherche d'un emploi, d'un logement et plus généralement d'une vie matérielle décente ; le désir de voir alléger les contraintes idéologiques qui pèsent sur la vie quotidienne, par exemple en matière de loisirs, de sexualité ou de mise vestimentaire ; le nécessaire travail de mémoire critique qui clarifierait les conditions dans lesquelles ont été conduites la Révolution, la répression du début des années quatre-vingt et les hostilités avec l'Irak². Sur chacun de ces dossiers, le régime demeure soit timoré, soit impuissant, hormis même le fait que la réponse à de tels problèmes de société ne lui appartient pas entièrement.

On ne peut donc exclure que la contradiction s'accroisse entre une société en voie d'informalisation accélérée et de plus en plus ouverte sur le monde par le truchement de la diaspora ou du commerce transnational, et un système politique empêtré dans ses divisions factionnelles et ses difficultés économiques. Car tel est bien le plus préoccupant. La remontée des cours du pétrole a redonné à l'Iran un peu d'oxygène et rend moins pressant l'ajustement des structures de l'économie à son environnement international, encore que la sécheresse ait gravement affecté l'agriculture. Par démagogie ou par crainte des troubles sociaux, la droite, majoritaire au Parlement, continue de s'opposer à la suppression des subventions d'un certain nombre de produits de première nécessité (essence, farine) qui introduisent des distorsions de prix phénoménales et favorisent des exportations frauduleuses massives vers les pays voisins. Elle affecte de se montrer favorable aux investissements étrangers, voire à des financements du FMI si les États-Unis devaient lever leur veto.

Mais, dans les faits, elle bloque la libéralisation de la législation relative aux investissements directs étrangers et à l'arbitrage international, et elle dissuade le gouvernement de remettre en chantier la réforme monétaire, que la chute du rial a au demeurant singulièrement compliquée.

Dans ce contexte, aucun nouvel investissement direct étranger ne sera vraisemblablement effectué dans un avenir proche, y compris dans le domaine pétrolier. Il est même à craindre que l'opacité et les incertitudes inhérentes au régime et l'intensification de la pression fiscale sur les entreprises étrangères ne se traduisent dans les prochains mois par un certain désinvestissement, au moins de la part des plus petits opérateurs. Aussi le dynamisme réel de l'économie procède-t-il de plus en plus de sa dimension informelle – la contrebande et la fraude impliquant désormais l'ensemble des provinces, et non plus les seules régions frontalières, qui dans les faits constituent aujourd'hui autant de super-zones franches – et se traduit-il par sa « dollarisation » et le règne sans partage du cash. On voit mal comment cette évolution pourrait assurer la mise à niveau de l'appareil productif, nécessaire à l'emploi des cohortes serrées du *baby boom* des années soixante-dix et quatre-vingt (700 000 ou 800 000 demandeurs d'emploi de plus par an).

On ne peut donc complètement exclure le collapsus du système, qui sanctionnerait sa faillite économique et son incapacité à accélérer le rythme de sa recomposition interne pour coller aux transformations de la société. Les obstacles au changement sont bien identifiés : un nationalisme sourcilieux qui frise le nombrilisme civilisationnel ; un certain provincialisme de la pensée et une ignorance parfois abyssale des réalités du monde contemporain, qu'expliquent le renfermement sur lui-même du régime révolutionnaire, mais aussi les sanctions internationales qui l'ont frappé ; le statut du clergé, qui culturellement continue d'entretenir une relation d'extranéité avec la société, bien qu'il soit omniprésent dans ses rouages, et qui vit en endogamie de caste.

Ce dernier point ne doit pas prêter à confusion. D'une part, il n'y a pas coïncidence entre l'institution cléricale et les institutions politiques. La majorité des clercs restent en retrait d'une République dont ils n'ont pas toujours approuvé l'orientation idéologique et au destin de laquelle ils n'entendent pas s'identifier, ne serait-ce que par prudence ou conservatisme. D'autre part, le champ religieux, qui a largement échappé à la tutelle du clergé et connaît une dérégulation rapide dans la société urbaine de masse et de médias qui caractérise désormais l'Iran, n'est pas en lui-même un bastion du conservatisme. Bien au contraire, les pratiques islamiques sont souvent un foyer d'innovation, dans la mesure où elles accompagnent et légitiment des initiatives sociales d'un autre ordre : par exemple, le développement de l'économie transnationale avec le Golfe, la Syrie, le Pakistan et l'Afghanistan va de pair avec celui des institutions religieuses et sociales que sont les pèlerinages et

les *vagf* (biens de mainmorte). Ce serait un contresens grossier que de confondre la modernisation du pays avec sa désislamisation : sur plus d'un point, la pensée laïque et les milieux sociaux qui la portent se montrent moins ouverts au changement que des courants se réclamant de l'islam.

Quoi qu'il en soit, la question qui se pose désormais avec acuité – ou plus exactement qui réémerge après avoir été différée au lendemain de la Révolution du fait du charisme de l'imam Khomeyni, de la guerre, puis de la reconstruction – est celle de l'autonomisation respective des champs religieux et politique, comme on le dit souvent, mais aussi celle de leur articulation. Dans cette mesure, le problème n'est peut-être pas tant de savoir « comment sortir d'une révolution religieuse », selon l'expression de Farhad Khosrokhavar et Olivier Roy³, que d'institutionnaliser cette dernière. La définition d'une frontière entre les deux champs, c'est-à-dire la délimitation du cadre de leurs interventions respectives, est indéniablement nécessaire compte tenu de la professionnalisation « thermidorienne » de la classe politique révolutionnaire, de l'institutionnalisation du clergé, de la coexistence au sein de la République d'une source démocratique et d'une source transcendante de légitimité. Mais elle est rendue problématique par les relations inextricables qui se sont nouées entre ces deux sphères. Souvent à leur corps défendant, les clercs se sont trouvés impliqués dans un nombre grandissant d'activités sociales, politiques, économiques et culturelles. Il n'est plus guère de domaines où ils n'exercent des responsabilités qui n'ont pas grand chose à voir avec leurs études théologiques, sans pour autant les contredire – cette combinaison de polyvalence professionnelle et de fort esprit de corps n'est pas sans évoquer la place centrale des énarques dans la société française. En même temps, les clercs ont perdu le monopole du discours, voire de l'autorité religieuse. Le caractère islamique de la République a « routinisé » le sacré, que chacun est désormais tenu d'invoquer pour légitimer ses actions et ses propos... ou contester ceux d'autrui.

On pourrait multiplier les exemples qui corroborent la différenciation croissante du politique par rapport au religieux. La façon dont le Guide de la Révolution a accédé au rang de « source d'imitation » en 1994-1995, le curieux chassé-croisé, au cours du procès de l'ancien maire de Téhéran, entre le procureur du tribunal islamique qui n'a cessé de se placer sur le strict terrain du droit et l'accusé, le très réformateur Gholamhossein Karbastchi, qui s'est plu à invoquer les saints, le recul de la représentation du clergé au sein du gouvernement en ont été autant d'indices. Cependant, l'imbrication du clergé dans les autres institutions sociales et politiques reste évidente, et l'on voit mal comment il pourrait y être mis fin quand on considère par exemple le fonctionnement du Conseil des gardiens de la Constitution – composé par moitié de clercs et de juristes laïques –, le découplage de la prière du vendredi en un prêche religieux et un prêche politique, ou les modes de perception des impôts islamiques que l'État prétend centraliser. Vu sous cet angle,

le vif débat qui s'est engagé entre les tenants de l'interprétation sacraliste (*velâ'i*) du *velayat-e faqih* et les partisans de sa lecture constitutionnaliste (*vekâlati*) n'est que la partie émergée de l'iceberg. Il recouvre une sourde compétition pour la répartition des ressources économiques et financières de l'État, qui reste malheureusement plus difficile à documenter que la dispute idéologique.

La contradiction parcourt l'ensemble de la société iranienne et est inhérente au régime islamique. Il est à craindre qu'elle ne provoque une intensification des conflits politiques, voire un affrontement majeur. Son dépassement constitue le vrai enjeu des prochaines législatives, que contribue à révéler la montée en puissance des indépendants. On l'aura compris, la lutte factionnelle entre « modérés » et « radicaux », toujours prêts à trouver un terrain de compromis dans leur volonté de maintenir l'unité et l'« honneur » (*âberou*) du système, fût-ce au prix de son équivoque, est loin d'épuiser la signification du scrutin.

1. Fariba Adelhkhah, *Le retour de Sindbad. L'Iran dans le Golfe*, Paris, coll. « Les Études du CERI » n° 53, 1999.

2. Le succès d'un film comme *Leily bâ man ast* de Kamal Tabrizi (1996), qui met en scène la complexité des motivations des mobilisés combattant sur le front, est très révélateur de ce travail de mémoire qui s'accomplit dans la société, mais continue d'être largement refoulé par la censure (et l'autocensure).

3. Farhad Khosrokhavar, Olivier Roy, *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse*, Paris, Le Seuil, 1999.